

Bertrand DAUNAY

## PAROLES D'ÉLÈVES DE LYCÉE SUR LA PARAPHRASE EN COURS DE FRANÇAIS

**Résumé :** Cet article veut rendre compte de paroles d'élèves de lycée à propos de la paraphrase dans le cours de français. Elles ont été recueillies lors d'entretiens destinés à mettre en perspective une analyse des discours institutionnels sur la paraphrase, dont les acquis sont rapidement rappelés en introduction. Les paroles des élèves sur la paraphrase sont intéressantes par les informations qu'elles donnent sur l'organisation de l'interdit de la paraphrase dans le champ scolaire. Elles confirment (mais partiellement seulement) les deux grandes hypothèses formulées en amont des entretiens : d'une part une connaissance réelle par les élèves de l'interdit de la paraphrase ; d'autre part, une certaine stéréotypie des définitions, deux phénomènes qui apparaissent comme des effets d'enseignement.

**Mots-clé :** paraphrase, didactique du français, interdits scolaires, commentaire de texte, littérature, paroles d'élèves, entretiens, lycée.

La disqualification de la paraphrase dans le commentaire du texte littéraire est constante dans les discours institutionnels, si l'on entend par là les discours tenus dans les lieux divers qui régissent, d'une manière ou d'une autre, les normes d'une discipline : instructions officielles, ouvrages de didactique, manuels, rapports de concours de recrutement des enseignants, etc. J'ai montré ailleurs, par un recensement de ces discours institutionnels, la permanence historique de la disqualification de la paraphrase depuis la naissance de l'« explication française » (au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) et le consensus qui s'établit à tous les degrés d'enseignement, mais aussi la fragilité théorique d'une telle disqualification, qui s'observe à plusieurs niveaux. Je reprends rapidement ci-dessous certaines conclusions de mes travaux sur la paraphrase, pour cadrer cet article consacré à des paroles d'élèves de lycée sur la paraphrase en cours de français<sup>1</sup>.

D'une part, si la paraphrase est toujours définie à l'identique dans des formulations diverses mais qui reviennent en général à dire que *la paraphrase consiste à*

---

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une thèse en sciences de l'éducation à Lille 3, sous la direction d'Yves Reuter, soutenue en 1999 : « La paraphrase dans l'approche scolaire des textes littéraires (étude didactique) ». Les pièces du dossier sont reprises pour l'essentiel dans mon ouvrage *Éloge de la paraphrase*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2002. Les conclusions didactiques de ce travail sont reprises dans un autre ouvrage *La paraphrase dans l'enseignement du français*, Neuchâtel, Peter Lang, 2002. Cet article reprend les conclusions d'une analyse d'entretiens avec des élèves de lycée, faite dans le cadre de ma thèse et qui n'a pas fait l'objet d'une publication ultérieure.

*redire mal ce qu'un auteur a bien dit*, la signification de cette définition évolue avec le temps : le jugement (négatif) de paraphrase ne disqualifie pas les mêmes productions métatextuelles selon les paradigmes en vigueur dans l'approche des textes littéraires. C'est si vrai que des productions métatextuelles autrefois dominantes (l'explication de texte traditionnelle, par exemple) peuvent actuellement être considérées comme paraphrastiques, alors que la paraphrase était également condamnée (dans les mêmes termes) au moment où ces productions métatextuelles anciennes avaient toute légitimité. La même chose s'observe dans les croisements de disciplines scolaires : telle méthodologie du commentaire en français peut affirmer, pour cerner son domaine propre, que le commentaire philosophique s'apparente à de la paraphrase et inversement. Plus généralement d'ailleurs, toute forme de commentaire peut être, par tel ou tel auteur, qualifiée de paraphrase, quand leurs concepteurs eux-mêmes condamnent la paraphrase. C'est ce qui explique que personne ne peut vraiment s'entendre sur ce qu'est concrètement, preuve à l'appui, la paraphrase : dans une enquête menée auprès de 150 professeurs, qui consistait à pointer dans deux copies d'élèves les passages paraphrastiques, j'ai mis en lumière la diversité de ce jugement de paraphrase.

Il n'en reste pas moins que ce dernier disqualifie une forme de discours métatextuel jugée non conforme aux normes du commentaire littéraire, même si ces normes ne présentent qu'une faible stabilité. Considérée comme répétition du texte à commenter, la paraphrase est vue en général comme le signe d'un manque de distance avec le texte, les critères pour déterminer cette distance restant aussi flous que ceux qui permettraient de définir la paraphrase. Or cette instabilité théorique de la définition de la paraphrase se double d'un problème dans la pratique même du commentaire : ce dernier nécessite évidemment une forme de répétition du texte, dont j'ai analysé diverses manifestations, dans les commentaires les plus normés. La paraphrase ne représente donc, dans un commentaire, que la *mauvaise* répétition, mais les définitions répétées de la paraphrase ne le précisent pas, condamnant cette dernière comme répétition, sans prendre en compte le fait qu'une répétition est de fait nécessaire dans tout discours métatextuel : c'est là la source d'une *injonction paradoxale*, qui met l'élève dans une réelle difficulté pour comprendre ce que l'on attend de lui dans un commentaire littéraire. D'un autre point de vue d'ailleurs, on peut observer que de nombreuses pratiques scolaires de reformulation sont à l'œuvre à tous les niveaux d'étude, jusque dans les explications faites en classe au lycée, sans pour autant dans ce cas être appelées *paraphrases* : signe évident que le mot s'est spécialisé dans la disqualification de certaines formes de discours métatextuel et que sa définition apparemment objective (« une répétition du texte ») ne permet pas de comprendre ce qui est en jeu dans le jugement de paraphrase.

Cet article veut rendre compte de paroles d'élèves de lycée à propos de la paraphrase dans le cours de français ; l'enquête est très limitée, puisque elle se fonde sur des entretiens semi directifs avec seulement dix élèves de lycée<sup>2</sup>. L'échantillon ainsi constitué ne permet évidemment pas de généraliser : c'est un travail d'une

---

<sup>2</sup> Il s'agit des lycées de Wingles et de Beuvry.

autre nature qui devrait être fait si l'on voulait véritablement, dans des conditions de scientificité acceptables, analyser les conceptions des élèves sur la paraphrase ou le commentaire de texte. Tel n'était pas mon projet dans cette enquête, qui avait pour but de mettre en perspective mes analyses des discours institutionnels par leur confrontation avec des discours d'élèves. De fait, s'il ne s'agit pas de déduire mécaniquement de ces *discours construits* les conceptions de leurs auteurs, les paroles des élèves sur la paraphrase sont intéressantes par les informations qu'ils donnent sur l'organisation de l'interdit de la paraphrase dans le champ scolaire. Elles confirment (mais partiellement seulement) les deux grandes hypothèses que je m'étais formulées pour mettre en œuvre ces entretiens : d'une part une connaissance réelle par les élèves de l'interdit de la paraphrase ; d'autre part, une certaine stéréotypie des définitions, deux phénomènes qui apparaissent comme des *effets d'enseignement* ou des *effets de discours magistraux*<sup>3</sup>.

### 1. LA PARAPHRASE : UNE RÉPÉTITION... MAIS EN QUELS TERMES ?

Les définitions de la paraphrase sont assez logiquement la traduction du discours magistral, jusque dans les termes employés, où l'on retrouve les expressions déjà maintes fois rencontrées dans les discours des enseignants<sup>4</sup> et dans les discours institutionnels<sup>5</sup> :

Oui, c'est réellement *repandre* bêtement les termes inscrits dans le texte sans pourtant les expliquer [E1 (52)].

La paraphrase c'est *redire* ce que l'auteur a voulu dire [E2 (52)].

Quand on *reprend* les mêmes termes. Quand on *reprend* les mêmes phrases [E3 (46)].

Oui, quand on *raconte* le texte c'est un petit peu de la paraphrase, on reprend pas les mots de l'auteur mais *on dit les mêmes choses* avec d'autres mots [E4 (76)].

On *répète* le texte [E5 (144)].

La paraphrase, pour moi, c'est *quand on cite le texte directement* [E6 (112)].

La paraphrase c'est toujours *dire la même chose* mais différemment. [E7 (60)].

C'est *répéter mot pour mot* ce qu'il y a dans le texte, dans la question [E8 (84)].

Ça mon prof de français l'avait dit l'année dernière. Il m'avait dit : « Surtout pas de paraphrase ». Parce qu'il m'avait dit : « La paraphrase, c'est *répéter* ce que dit l'auteur mais en plus mal ». En fait, bien sûr, on peut remplir des pages avec de la paraphrase ; on *réécrit* simplement ce qu'a dit l'auteur, mais on ne va pas vraiment au fond des choses, on ne cher-

---

<sup>3</sup> Dans les citations des paroles des élèves, ceux-ci sont désignés par la lettre E et un chiffre (donné selon l'ordre chronologique des entretiens). Suit le numéro de la réplique, qui indique la place relative de la citation dans l'ensemble de l'entretien. Dans mes entretiens avec les élèves, j'ai commencé par aborder la question du commentaire de texte en général, pour aborder incidemment (et le plus tard possible dans l'entretien) la question de la paraphrase. Mais je ne rendrai compte ici que de ce qui concerne directement la question de la paraphrase.

<sup>4</sup> Que j'ai analysé à partir d'un double corpus : les définitions écrites données par 83 professeurs sollicités et des entretiens avec cinq professeurs.

<sup>5</sup> Seul E10 ignore ce qu'est la paraphrase, qu'il prend (ce qui n'est pas une erreur !) pour une figure de style. Il faut noter que chez E4, où la paraphrase est définie comme un défaut du commentaire, elle peut également devenir à un autre endroit une figure de style : « Ben non ils nous ont appris toutes les figures de style : métaphore, paraphrase... Donc on a vu la paraphrase là-dedans » [E4 (96)].

che pas vraiment à dégager vraiment le fond. On *recopie* un texte, en plus mal, bien sûr, on commet des erreurs [...]. Et je sais que le prof à chaque fois qu'il nous rendait un commentaire il disait de ne pas paraphraser : « Paraphraser c'est *reprendre* les termes de l'auteur mais en plus mal » [E9 (42 et 80)].

L'origine magistrale de la définition est clairement affichée par E9, qui est en même temps – et ce n'est assurément pas un paradoxe – celle qui assimile le mieux le discours. Elle partage d'ailleurs avec E3 la particularité d'utiliser le mot spontanément, en réponse à une question sur les dangers ou les défauts que l'on rencontre dans le commentaire de texte.

Il est normal dès lors que l'on retrouve dans les définitions des élèves les mêmes termes que dans les discours des professeurs : la paraphrase est définie comme une reformulation à l'identique d'un texte ; mais – et c'est là un élément d'originalité – l'accord ne se fait pas sur la nature de cette identité : s'agit-il d'une reformulation *en d'autres termes* ou *dans les mêmes termes* ? L'identité des définitions cache leurs fortes divergences : ainsi, E7 et E9 envisagent clairement une reformulation avec *changement des termes* (« différemment » [E7 (60)]) ; « en plus mal » [E9 (42 et 80)], alors que les définitions de E1, de E2 et de E8 supposent une reformulation *dans les mêmes termes* : « les termes, eux-mêmes. Les termes, tels qu'ils sont dans le texte » [E1 (98)] ; « avec ses mêmes mots » [E2 (52)] ; « mot pour mot ce qu'il y a dans le texte » [E8 (84)]<sup>6</sup>.

Ce n'est pas seulement une question de définition : dans les propos de ces derniers élèves, quand on leur demande ce qu'il faut faire pour éviter la paraphrase, ce qui ressort est bien que pour ne pas paraphraser, il ne faut pas reprendre les mêmes mots du texte :

Et il ne faut pas prendre les phrases du texte. En fait, il faut le dire avec nos mots à nous, et rédiger [...]. C'est-à-dire *on ne prend pas mot pour mot*. On prend les idées essentielles de la réponse [E8 (162-166)].

Ben j'arrivais pas justement à trouver d'autres, des *synonymes*. Ce qui fait que par ci, par là j'en remettais à peu près mais, puis je décalais pas assez du texte, je reprenais le même ordre [...] Ben il faut peut-être, il faut le relire, il faut pas le lire beaucoup, quand on veut traduire quelque chose il ne faut pas se pencher sur le texte, faut lire le paragraphe puis réexpliquer *mais avec ses mots* [E2 (62 et 68)].

Ce qui serait, pour tel autre élève, évidemment de la paraphrase, puisqu'il la définit ainsi :

C'est quand on dit une phrase avec des autres mots [...]. On reprend pas les mots de l'auteur mais on dit les mêmes choses avec d'autres mots [E4 (70 et 76)].

---

<sup>6</sup> C'est d'ailleurs, pour certains de ces élèves, ce qui permet de distinguer résumé et paraphrase : « Justement le résumé est l'utilisation de termes propres à celui qui fait le résumé, donc il n'a pas à reprendre les termes de l'auteur » [E1 (96)]. « Le résumé, il ne doit y avoir aucun même mot de l'auteur, il doit être totalement différent » [E2 (113)].

## PAROLES D'ÉLÈVES DE LYCÉE SUR LA PARAPHRASE

En fait, seuls trois élèves (E4, E7, E9) pensent que la paraphrase consiste en une reformulation *en d'autres termes* d'un même contenu<sup>7</sup>, ce qui la différencie de la *citation* :

- *Et quand on dit la même chose avec les mêmes mots ?*
- C'est de la citation [E4 (79-80)].

Les cinq autres (E1, E2, E3, E6, E8)<sup>8</sup> voient dans la paraphrase une reprise à l'identique du texte, ce qui en fait une forme de *citation* qui ne dirait pas son nom :

- *Ça veut dire quoi paraphraser ?*
- Quand on reprend les mêmes termes. Quand on reprend les mêmes phrases [...]. Je ne sais pas, comme quand il y a une phrase difficile, qu'il faut l'expliquer, si on reprend les mêmes verbes, les mêmes mots ça va pas. Si on veut faire ça, il faut mettre entre guillemets, il faut carrément citer [E3 (45-48)].

- *Oui, alors on va revenir au commentaire de texte en français ; lorsque l'on fait une citation est-ce que c'est de la paraphrase ?*

- Oui. Mais en fait, on ne met pas une phrase, on met un morceau de phrase. On ne doit jamais mettre une phrase pour une citation.
- *D'accord. Donc il faut mettre des citations ?*
- Paraphraser [E8 (175-188)].

La différence entre citation et paraphrase, pour E6, ne tient pas à la forme de la reprise des mots, mais à son utilisation :

- *Quelle est la différence entre la paraphrase et la citation ?*
- C'est que la paraphrase il n'y a pas d'explication, mais que pour la citation on en donne une [E6 (121-122)].

Cette identité amène E2 à parler de *plagiat* [E2 (58, 64, 70, 74)], et à la juger *malhonnête, pas normale, pas correcte* [E2 (62, 70)] : c'est ce qui en légitime l'interdit [E2 (74)].

Cette façon d'envisager la paraphrase est ce qui distingue le plus certaines paroles d'élèves de celles des professeurs : il n'est pas impossible de voir là non seulement le signe de la difficulté à envisager les contours d'un problème défini de façon souvent contradictoire par les professeurs eux-mêmes, mais encore la trace d'un malentendu didactique assez typique, qui repose sur l'écart entre le discours fondé sur l'évidence disciplinaire et sa réception par l'apprenant.

---

<sup>7</sup> Du moins dans les définitions qu'ils donnent au départ. Au cours de l'entretien, il arrive que l'on sente un glissement : « Mais on ne doit pas reprendre les mots parce que là c'est de la paraphrase pure » [E9 (92)].

<sup>8</sup> On se rappelle que E5 est trop inaudible pour que l'on puisse savoir ce qu'il en est pour lui ; quand à E10, il ignore la question de la paraphrase dans le commentaire.

## 2. UNE DÉVALORISATION FONDÉE SUR L'ABSENCE DE REcul

On retrouve un accord entre les définitions ordinaires et celles des élèves dans la dévalorisation de la paraphrase, quelle que soit la conception qu'on en a : c'est « reprendre bêtement » les termes du texte [E1 (52)], c'est du « recopiage bête et méchant » [E9 (70)]. Il est assez logique que ce soit *les autres* qui se laissent aller à paraphraser *bêtement*, comme dans ces remarques :

Certaines personnes réécrivent tout de suite. Tout de suite, oui ; « comme à la ligne untel » et puis ils réécrivent tout. *Tout bêtement*, sans même y réfléchir et puis sans donner d'avis [E6 (114)].

Mais ils s'arrêtent *bêtement* à la paraphrase alors que derrière il devrait y avoir un commentaire pour que ce soit plus consistant [E9 (78)].

E9 cite le propos de son professeur pour les reprendre à son compte ensuite, en forçant sur l'évidence ainsi construite (« bien sûr »)...

Il m'avait dit : « la paraphrase c'est répéter ce que dit l'auteur mais *en plus mal* » [...]. On recopie un texte, *en plus mal, bien sûr*, on commet des erreurs [E9 (42)].

La conclusion est assez logique :

On ne voulait pas paraphraser l'auteur. On se disait : « *On va faire mal*. Qui dit mal dit mauvaise note » [E9 (80)].

Paraphraser, c'est *faire mal*... C'est faire mal, en fait, dans une logique de la distance. La paraphrase dénote une absence de recul :

Parce qu'on arrive pas bien à *se décaler* du texte, *on est trop dans le texte*, on ne prend pas assez *de recul* [...]. Je *décalais* pas assez du texte, je reprenais le même ordre [...], la paraphrase c'est quand *on est trop dans le texte*. [E3 (50, 62 et 102)].

« Être trop dans le texte », en « reprendre le même ordre », c'est ne pas prendre le *recul* nécessaire à l'analyse, ce qui sera précisé plus loin, au prix de l'abandon de l'idée de *décalage* :

Pas décaler, *prendre du recul* pour mieux *l'analyser* [E3 (112)].

Ce *recul* propice à *l'analyse* oblige à ne pas *suivre l'ordre* du texte, à ne pas le *raconter*. E4, pour qui « quand on raconte le texte c'est un petit peu de la paraphrase », pose bien l'antinomie :

On *raconte* le texte au lieu de *commenter* [...]. Oui, il fallait pas *raconter*, il fallait *expliquer* [E4 (46 et 64)].

C'est ainsi que pour E6, la paraphrase est absence de réflexion :

La paraphrase, pour moi, c'est quand on cite le texte directement. *Sans avoir réfléchi* on donne tout de suite des exemples sans rien expliquer [...]. Quand on a des questions auxquelles on doit répondre sur le texte, qu'on doit s'appuyer sur un texte, certaines personnes réécrivent tout de suite. Tout de suite, oui ; « comme à la ligne untel » et puis ils réécrivent tout. Tout bêtement, *sans même y réfléchir* et puis sans donner d'avis [E6 (112-114)].

## PAROLES D'ÉLÈVES DE LYCÉE SUR LA PARAPHRASE

C'est ce qui la fait contrevenir aux règles de l'*explication*, en économie :

On m'avait dit : « *vous ne répondez pas à la question* ». Donc c'est que j'avais eu faux, que je n'avais même pas donné d'*explication*, que j'avais recopié directement [...] c'est notre prof. d'économie qui nous a dit : « il ne faut pas paraphraser ». Elle nous l'a dit directement ; ce n'est pas la peine de paraphraser, si vous ne donnez pas d'*explications*. [E6 (136-138)].

Comme en français :

En français, la prof nous l'avait dit pour le bac. Pour le bac surtout, elle nous avait dit. Elle nous avait donné le conseil : « Surtout ne faites pas de paraphrase, sinon vous n'aurez pas de points. Ce sera comme si vous n'aviez *pas répondu à la question* » [E6 (144)].

C'est l'avis de E9, qui parle de ses camarades :

Ils n'*expliquent* peut-être pas assez [...]. Je trouve qu'ils *expliquent* pas assez... Pourquoi l'auteur a écrit ça... En fait *ils se contentent d'écrire* : « *l'auteur a écrit ça* ». Mais ils n'*expliquent* pas pourquoi il a écrit, dans quel but... Mais ils s'arrêtent bêtement à la paraphrase alors que derrière il devrait y avoir un *commentaire* pour que ce soit plus consistant [E9 (76-78)].

Ils *s'arrêtent* ou, comme chez E7, « ils tournent toujours autour du pot [...] ». On tourne autour... Autour du thème... » [E7 (82 et 176)].

### 3. UNE PRATIQUE SCOLAIRE IDENTIFIÉE

Le commentaire est ainsi construit en partie sur le critère de la non-paraphrase. Le problème évidemment est que l'interdit est généralisable : si la paraphrase dénote une absence de réflexion, comment la légitimer ailleurs ? Il n'y a pas véritablement contradiction mais à tout le moins télescopage entre l'exigence de reformulation dans certains exercices (n'ayant pas nom *paraphrase*) en vigueur au collège comme au lycée et l'interdit de la reformulation (baptisée *paraphrase*) dans le commentaire de texte. C'est par exemple le cas du résumé. On suivra le raisonnement de E9, suffisamment construit pour poser les problèmes, même si je sollicite à l'excès l'élève au cours de l'entretien, lui infligeant une « torture » qui ne révèle pas une absolue rigueur méthodologique...

Rappelons-nous que pour E9, « paraphraser, c'est reprendre les termes de l'auteur mais en plus mal », ce qui est « faire mal » dans le commentaire [E9 (80)]. D'où ma question, naïvement posée, qui crée un certain embarras :

- *Et est-ce qu'il existe... dans les exercices scolaires, des exercices que l'on peut considérer comme de la paraphrase... mais qui sont autorisés ?*

- [5 secondes] Quand on a des résumés de texte, peut-être. Je pense que là *c'est de la paraphrase*. Quand on a plusieurs pages à lire et au lieu de lire ça on lit un résumé tiré d'un texte. *Ça c'est de la paraphrase pure*, enfin je pense [E9 (87-88)].

Cette « paraphrase pure » n'est plus dévalorisée, ce qui est assez logique, puisque c'est une exigence scolaire, présente au baccalauréat [E9 (89-90)] ; sur cette observation, E9 précise sa pensée :

Des résumés, oui. Quand on a un texte argumentatif et on a résumé tel paragraphe. Oui, *ça c'est de la paraphrase*. Mais en fait, la paraphrase on doit en reprendre... On ne doit pas reprendre les mots... pas reprendre aucun mot de l'auteur, je crois. Même des fois, c'est difficile. Par exemple, un coup j'ai eu un texte sur la nature, mais on ne peut pas employer un autre mot que « nature », même « environnement » cela se rapproche, mais ce n'est pas pareil. Mais on ne doit pas reprendre les mots *parce que là c'est de la paraphrase pure*. Je pense s'il faut prendre des autres mots, employer des autres phrases, ne pas faire tout de la même façon. Il faut montrer que l'on compris aussi. Parce que *de la paraphrase* ce n'est pas toujours avoir compris le texte [E9 (92)].

On voit bien ici le signe d'un problème réel dans la conceptualisation de la paraphrase – problème qui est ici celui de l'élève mais dont on sait bien l'origine institutionnelle – dans le glissement qui s'opère : plus haut, la « paraphrase pure » caractérisait le résumé, pour ici désigner un mauvais usage des règles du résumé ; et le mot *paraphrase*, employé de façon neutre au début de cette remarque, pour désigner le résumé en général, se charge à nouveau d'une valeur péjorative à la fin – ce qui engendre une réelle contradiction. Il était logique que je saute sur l'occasion pour demander à l'élève de poursuivre sa réflexion, en reprenant ses mots et en les mettant en relation avec un propos tenu plus haut [E9 (93)], ce qui me vaut cette remarque faite sur un ton agacé (que la transcription ne peut pas rendre) :

Oui... Mais ce n'était pas un résumé qu'il fallait faire. C'est vraiment commenter le texte, alors que là je vous parle d'un résumé de texte [E9 (94)].

Il ne me restait plus qu'à poser à nouveau la question :

- *D'accord ! Et donc dans un résumé... alors voilà... un résumé ce n'est pas nécessairement de la paraphrase ?*

- Non. Enfin...

- *Je suis embêtant.*

- Quand on fait un résumé, on ne commente pas un texte.

- *Oui, d'accord.*

- Donc si, quand même, c'est de la paraphrase, on est obligé de reprendre les idées du texte et de les réécrire. Oui, si c'est de la paraphrase.

- *Pourquoi on n'appelle pas ça « paraphrase » ?*

- Parce qu'on n'emploie pas le mot... Par exemple si le texte fait une page c'est un résumé, cela veut dire qu'il est plus court notre résumé.

- *Oui.*

- Alors que la paraphrase on peut en écrire autant, reprendre chaque phrase en étalant certains mots.

- *D'accord. C'est plus long.*

- Enfin je pense [E9 (87-106)].

Un nouveau critère (la longueur) permet de sortir de cette évidente contradiction construite par les discours institutionnels qui définissent *absolument* la para-



## PAROLES D'ÉLÈVES DE LYCÉE SUR LA PARAPHRASE

phrase comme reformulation et qui assignent d'office à cette dernière un coefficient négatif, pour ensuite reconnaître qu'il existe des reformulations légitimes – qui ne sont pas baptisées *paraphrases* ; ce qui relativise le jugement porté sur la paraphrase, cantonnée du coup, mais après coup, dans le seul champ du commentaire de texte : ce n'est plus la reformulation qui est alors marquée négativement, c'est la reformulation dans le commentaire''

### 4. INTERDIT OU OBLIGATION ?

Ce qui ne règle pas tout... À cet égard, le plus intéressant (sinon le plus inattendu), dans les paroles d'élèves, sont les traces du paradoxe selon lequel la reformulation dans le commentaire est à la fois interdite (et en ce cas appelée *paraphrase*) mais nécessaire (sans avoir alors jamais ce nom). E9, si prompt à reprendre à son compte l'interdit, exprime le plus clairement ce paradoxe, sans que j'aie trop à la solliciter ; alors que je lui demandais si cela lui arrivait de paraphraser et qu'elle me répondait que « par moments oui », elle ajoute :

- Ben... on est quand même *obligé*, par exemple quand c'est un texte narratif, on est *obligé* de... Je ne sais pas comment expliquer... de suivre la chronologie des événements. Donc on est *obligé* de, par exemple : « il entre dans la pièce » alors que l'auteur il expliquait différemment. On est *obligé* de reprendre certains mots du texte.

- *On est obligé ou on n'a pas le droit ?*

- Normalement on n'a pas le droit, mais à certains moments on est obligé.

À ma question : « Comment on s'en sort ? », la réponse relativise ce qui était pourtant au départ, et sera plus encore ensuite, posé comme absolu :

Il faut l'éviter au maximum. *Mais un petit peu... je trouve qu'un petit peu dans une copie cela ne peut pas être vraiment mauvais.* Mais si vraiment la copie c'est que de la paraphrase, ce n'est pas vraiment du commentaire. Ce n'est pas ce que l'on recherche.

Mêmes conclusions pour E4 :

- *Pas le droit de paraphraser* mais..., il faut prendre quelques termes, c'est *obligé*, mais faut pas paraphraser tout le texte.

- *Est-ce que quand vous commentez un texte vous avez l'impression de le paraphraser ?*

- Certains passages mais pas tout, certaines choses.

- *Ça vous arrive de le faire ?*

- Des fois pour bien expliquer, comme on ne peut pas reprendre les mots *il faut quand même un peu, paraphraser un petit peu* [...].

- *Donc vous êtes obligés de le faire ? Et on vous le reproche dans ces cas-là ?*

- Quand il n'y en a pas trop, on me dit rien mais, si c'est tout le commentaire qui est paraphrasé, ben... il y a des reproches [E4 (106-114)].

La position de E2 – ou plutôt sa difficulté à se positionner – est à cet égard significative ; quand apparaît dans l'entretien la question de la paraphrase, la première réaction est la suivante :

*La paraphrase, moi je trouve ça normal.* C'est un texte, l'auteur veut nous dire quelque chose, donc évidemment on cite l'auteur et on reprend ses propos. Et après redonner ça avec nos mots c'est déjà beaucoup plus difficile. Parce que si l'auteur a voulu dire quelque chose, il le dit avec ses mots, c'est pas pour que nous dix ans après on lui change ses mots et on va dire d'une autre façon ce qu'il a voulu dire [E2 (50)].

On comprend mieux cette définition quand on se rappelle que la paraphrase est une reprise proche du plagiat pour E2 ; mais on voit bien poindre une contradiction, puisque la paraphrase comme plagiat est présentée (sur ma suggestion dans un premier temps, il est vrai) comme négative [E2 (57-62)] et jugée malvenue si elle en était elle-même la victime en tant qu'auteur [E2 (70)]... Cette position morale (« c'est peut être une histoire de morale » [E2 (76)]) est contrebalancée par le propos suivant, particulièrement intéressant en ce qu'il renverse les positions des acteurs ordinairement en jeu dans les discours sur les *difficultés de compréhension* :

Non, parce qu'en vérité, une fois qu'on est imprégné dans le texte, *ce que les professeurs ne veulent pas comprendre*, c'est que parfois on ressent la même chose que l'auteur et on va le dire avec les mêmes mots. Et finalement je vais lire une phrase, une fois je vais lire le texte et je vais parler du texte, j'en parle et puis je sais pas il y a bien une phrase qui va me revenir, et ce sera inconscient, je vais en reparler mais inconsciemment. Je vais redonner la même phrase. Mais vraiment ce sera inconscient. Mais j'aurai plagié [E2 (64)].

On ne saurait mieux exprimer la double valeur d'appropriation et de commentaire de la paraphrase... La fin de l'entretien reproduit des propos identiques :

Où ça arrive, c'est normal, pour moi c'est normal que parfois il y a des mots, une phrase qui reviennent. À mon avis il ne faut pas en vouloir à quelqu'un parce qu'il redonne les mêmes mots, au contraire il faudrait lui dire : « C'est bien, vous avez compris le texte. » Dans ces cas-là on ne comprendrait pas qu'on a compris, la personne comprendrait pas que nous on a compris, mais s'il y a un ou deux mots qui reviennent ce n'est pas grave... [E2 (121)].

La quantification minimale finale est une concession à l'interdit, dont la force n'échappe pas à E2, qui en analyse à sa manière, assez *politique*, les causes ; en effet, rappelant spontanément (sans même que je l'aie suggéré) l'importance de l'imitation au XVII<sup>e</sup> siècle, il ajoute : « Alors je ne vois pas pourquoi nous on ne le ferait pas » [E2 (78)] ; son explication mérite d'être lue avec attention, car elle entre à mes yeux fortement en résonance avec certaines caractéristiques du discours de dénigrement de la paraphrase :

Je pense qu'on n'a pas la notoriété qu'ont Molière et Racine. On ne peut pas se permettre de dire « je », de dire « je » quand c'est quelqu'un d'important qui l'a dit. *On doit rester plus bas qu'eux, enfin rester à notre place.* Puis essayer de retranscrire ce qu'ils veulent dire avec nos mots, même si c'est pas possible. Pour moi ce n'est pas possible. Si on veut dire quelque chose de quelqu'un, si on veut redire ce que quelqu'un a dit, il faut utiliser ses mots. Sinon le sentiment n'est plus pareil [E2 (82)].

On pourrait bien sûr rétorquer à E2 que le commentaire n'est précisément pas une *redite*, mais ce serait faire bien du crédit à une pétition de principe, qui se trouve

contredite dans les faits : le commentaire se construit aussi, en partie, sur la répétition, sur la redite.

### CONCLUSION

Les propos élèves s'intègrent assez logiquement parmi les autres formes du discours scolaire sur la paraphrase, parmi lesquels les discours prescriptifs-évaluatifs des instructions officielles, des manuels, des rapports de jurys de concours. Si leur spécificité est de prendre davantage en compte la difficulté à tenir des exigences parfois vécues comme contradictoires – ce qui les fait apparaître en général moins dogmatiques que d'autres discours – on y retrouve les traits essentiels qui avaient déjà été isolés : la paraphrase, définie comme reformulation, est considérée comme indue par nature dans le commentaire du texte littéraire, ce dernier étant conçu comme impossible à reformuler. Les propos sur la paraphrase font jouer des oppositions entre sens littéral et littéraire, contenu et forme, sans qu'il y ait nécessairement convergence de vue des différents acteurs sur ces notions et leurs relations.

Chez les élèves, ce qui ressort le plus est l'injonction paradoxale que le discours sur la paraphrase fait nécessairement, d'une manière ou d'une autre apparaître : la paraphrase est réputée interdite mais sa nécessité est reconnue. Le discours des élèves fait supposer qu'elle est l'une des sources de leur difficulté à se représenter ce qui est attendu d'eux dans le commentaire littéraire : il est à cet égard sans doute représentatif des difficultés à se représenter la forme comme la fonction de tout travail scolaire.

**Bertrand DAUNAY**

IUFM Nord — Pas-de-Calais

E.A. Théodile

**Abstract:** This article aims at reporting words of secondary school pupils about paraphrase in the French class. They were collected during discussions intended to put in perspective an analysis of institutional speeches on paraphrase, the experiences of which are briefly reminded in the introduction. Pupils' words on paraphrase are interesting because of the information they give on the way paraphrase is being forbidden in school. They confirm (but only partly) the two main hypotheses formulated before the discussions : on one hand, a real awareness by the pupils that paraphrase is forbidden ; and on the other hand, a certain conventionality of the definitions ; these two phenomena resulting from teaching.

**Key words :** paraphrase, french language didactics, literature teaching, literary lecture, literary commentary, appreciation of literary text, metatextual discourse, rephrasing